

Job Title: Directeur, Division pour l'égalité des genres

Numéro du poste : ODG 070

Classe : D-2

Secteur de tutelle : Cabinet du Directeur général (CAB)

Lieu d'affectation: Paris

Famille d'emplois: Coordination de programme

Type de contrat : Engagement de durée définie

Durée du contrat : 2 années

Recrutement ouvert à : Candidats internes et externes

Clôture des candidatures (minuit heure de Paris) : 04-MAI-2022 (PROLONGATION)

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme

RESUME DES FONCTIONS DU POSTE

Les États membres de l'UNESCO ont désigné l'égalité des genres comme priorité globale en 2007. Aujourd'hui, l'égalité des genres est un élément central des objectifs stratégiques de l'UNESCO relatifs à la paix et au développement durable qui constituent le cœur de sa Stratégie à moyen terme (2022-2029). L'UNESCO est appelée à jouer un rôle unique dans ce domaine en tant qu'institution dotée de cinq grands programmes distincts, pour l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, la communication et l'information. Ces programmes, doté chacun d'un mandat spécifique, peuvent permettre par leur action conjuguée de promouvoir l'égalité des genres de manière transversale et d'apporter ainsi une contribution originale aux objectifs de développement à l'appui des objectifs de développement durable des Nations Unies et dans le cadre des engagements de l'UNESCO à l'égard de Génération égalité.

La Division pour l'égalité des genres a pour mission de dispenser des conseils stratégiques ainsi que d'assurer la cohérence, de favoriser les complémentarités et d'offrir des possibilités d'approches intersectorielles en ce qui concerne la priorité globale Égalité des genres que les secteurs de programme de l'UNESCO sont chargés de mettre en œuvre au Siège et dans les bureaux hors Siège. Elle exerce des fonctions de représentation et d'établissement de rapports auprès des organes directeurs de l'UNESCO et contribue aux activités multilatérales de suivi et d'évaluation. Conformément à la fonction de laboratoire d'idées de l'UNESCO, la Division soutient la production de nouveaux travaux de recherche et supports de connaissance pouvant servir les activités des secteurs de programme, notamment leurs rapports mondiaux et leurs cadres d'indicateurs, ainsi que leurs activités de sensibilisation et de communication, afin d'accroître l'impact et la visibilité des actions menées par l'UNESCO pour promouvoir l'égalité des genres. La Division s'attache à renforcer les capacités en mettant au point des outils et en organisant des activités favorisant l'apprentissage entre pairs au sein de l'Organisation.

À la tête de la Division pour l'égalité des genres, le/la Directeur/Directrice est membre du Comité directeur stratégique et assure un rôle de chef de file intellectuel et stratégique pour la promotion de l'égalité des genres dans tous les programmes et initiatives de l'UNESCO. Il/elle gère la Division ainsi qu'une communauté mondiale d'experts des questions relatives au genre, spécialisés dans les domaines de compétences de l'UNESCO et qui peuvent être mobilisés à l'appui des grands programmes au Siège et dans les bureaux hors Siège/Instituts.

Sous l'autorité générale de la Directrice générale de l'UNESCO, le/la titulaire du poste fait office de point focal pour la priorité Égalité des genres de l'Organisation et doit, en particulier :

- exercer un rôle moteur en formulant des conseils stratégiques, en renforçant la coordination et en garantissant l'efficacité du suivi et des rapports sur la mise en œuvre de la priorité globale Égalité des genres dans les domaines de compétence de l'UNESCO par les secteurs de programme au Siège et dans le réseau hors Siège (conformément aux décisions des organes directeurs de l'UNESCO et aux directives de la Directrice générale) ;
- faire rapport à la Directrice générale sur les questions critiques et fournir au Comité directeur stratégique des conseils sur les questions/tendances émergentes en matière d'égalité des genres dans les domaines de compétence de l'UNESCO ;
- évaluer les performances et les résultats d'ensemble du programme de l'Organisation concernant la mise en œuvre de la priorité Égalité des genres et diriger les activités de renforcement des capacités menées pour doter le personnel de l'UNESCO des compétences et des qualifications nécessaires pour mettre

pleinement en œuvre la priorité globale Égalité des genres ;

- représenter l'Organisation au sein du système des Nations Unies, y compris d'autres organisations internationales et organismes multilatéraux, ainsi qu'auprès des États membres, en vue de promouvoir les prises de positions/messages de l'UNESCO en matière d'égalité des genres.

COMPETENCES (Fondamentales / Managériales)

Communication (F)

Responsabilité (F)

Innovation (F)

Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)

Planification et organisation (F)

Culture du résultat (F)

Travail en équipe (F)

Professionnalisme (F)

Création de partenariats (M)

Conduite et gestion du changement (M)

Direction et autonomisation des collègues (M)

Aptitude à prendre les bonnes décisions (M)

Gestion de la performance professionnelle (M)

Développement d'une réflexion stratégique (M)

Pour plus d'informations, merci de consulter le [Référentiel des compétences de l'UNESCO](#).

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (Master) dans le domaine des études sur le genre, des sciences sociales, du développement international ou d'autres domaines connexes.

Expérience professionnelle

- Un minimum de 15 ans d'expérience professionnelle internationale pertinente dans le domaine de l'égalité des genres et/ou des disciplines liées à l'autonomisation des femmes.
- Expérience de l'intégration de la question du genre à différents niveaux – au sein d'institutions gouvernementales, d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales internationales – et dans la conception d'activités de recherches, de politiques ou d'autres initiatives portant sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.
- Expérience en matière de suivi de programmes et projets visant à promouvoir l'égalité des genres dans les domaines de compétence de l'UNESCO, ainsi que dans l'établissement de rapports à leur sujet.
- Rôle moteur démontré dans les réseaux professionnels.

Aptitudes/Compétences

- Attachement au mandat, à la vision et aux priorités de l'Organisation.
- Aptitude à exercer une autorité intellectuelle ainsi qu'à fournir et gérer des services de conseil.
- Grand sens de l'intégrité professionnelle, objectivité, solides compétences analytiques, diplomatie et finesse politique.
- Capacité de leadership et compétences stratégiques dans un environnement multilatéral, et aptitude à établir et à entretenir des relations de travail efficaces et constructives dans un contexte hautement politique avec des personnes de nationalités et de cultures différentes.
- Sens aigu de l'impartialité, objectivité et attitude positive à l'égard de l'Organisation et de ses objectifs.
- Compétences élevées en matière d'analyse et de communication, et aptitude à rapidement cerner des questions complexes et à proposer des solutions.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

Langues

- Excellente connaissance de l'anglais ou du français, avec d'excellentes capacités rédactionnelles, et bonne connaissance pratique de l'autre langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITEES

Formation

- Autres diplômes ou formations à court ou moyen terme dans des disciplines pertinentes pour le poste.

Expérience professionnelle

- Exercice de hautes fonctions au niveau international et/ou au sein du système des Nations Unies.
- Aptitude avérée à travailler efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration.
- Expérience professionnelle acquise au sein d'environnements de travail multiculturels.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance de l'Organisation et de ses méthodes de travail.
- Connaissance du système des Nations Unies et/ou d'autres organisations/institutions internationales.
- Connaissance des processus intergouvernementaux des Nations Unies, notamment ceux liés à l'autonomisation des femmes et à l'intégration des questions d'égalité des genres.
- Solide connaissance des normes internationales en matière de droits de l'homme, de droits des femmes et des instruments connexes.
- Aptitude à identifier les gains d'efficacité et à relever les défis opérationnels dans les processus à l'aide de méthodes et solutions innovantes.

Langues

- Connaissance d'une autre langue officielle de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITES

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant: 30 jours de congé annuel, allocations pour charge de famille, assurance maladie, régime de retraite, etc.

Pour plus de précisions sur les salaires et indemnités, veuillez consulter le site Web de la [CFPI](#) et le site Web [Carrières de l'UNESCO](#).

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes. Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO carrières. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés (veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité.

Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.